

# **AVIS DE FIN DE CONCERTATION PUBLIQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE  
L'ACKERLAND**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
MODIFICATION N°2**

Par arrêté communautaire du 15/11/2024, la concertation avec le public prendra fin le lundi 02/12/2024 à 12h00. En date du 24/10/2024, des nouveaux documents ont été rajoutés au dossier de concertation. Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.